

lorsqu'elles sont jeunes et ne courent pas risque d'être déracinées, il ne peut que leur être très-préjudiciable lorsque leur croissance est plus avancée. Il ne l'est pas moins dans les temps de sécheresse, parce qu'il contribue à dissiper l'humidité du sol. Cependant, même au milieu des plus grandes chaleurs de l'été, il ne faut pas craindre de pratiquer un *binage* superficiel, pour rompre la croûte qui s'est formée à la surface de la terre après une violente pluie d'orage.

Le *binage* est tout à la fois un travail de jardinage et une opération de grande culture. On l'emploie pour le maïs, la pomme de terre, le topinambour, le colza, la garance, la cardère, etc. Chaque année, on donne aux vignes trois ou même quatre *binages*, qui fouillent le sol jusqu'à une grande profondeur. Le *binage* est, en général, très-utile à la culture des arbres; mais il est particulièrement avantageux aux pépinières et aux plantations, lorsque les plants sont assez enracinés et assez forts pour n'être pas facilement ébranlés; pratiqué avant cette époque, il peut être funeste. Dans la plupart des cas, le printemps est la saison où le *binage* doit s'exécuter, parce qu'alors il peut, sans être nuisible, arracher les mauvaises herbes, préparer l'aération du sol et surtout activer la végétation. Cette opération, dont nous venons de voir les avantages, est malheureusement trop peu pratiquée, surtout dans la moyenne et la petite culture. Le manque de bras est sans doute pour beaucoup dans cet état de choses, mais il faut aussi tenir compte de la négligence qui arrête si souvent les progrès de l'agriculture. Espérons que le développement rapide des connaissances agricoles inspirera à tous les cultivateurs le désir de faire usage d'un moyen si propre à améliorer nos champs et à augmenter le produit des récoltes.

— Discip. ecclés. Avant 1827, le *binage*, pour un curé desservant ou vicaire, consistait à dire deux messes le même dimanche, dans deux paroisses différentes. Depuis cette époque, le mot *binage* a été remplacé par l'expression *double service*, qui, outre l'obligation de dire deux messes, implique le devoir, pour le prêtre autorisé à biner, de desservir réellement une seconde paroisse, en y allant faire des instructions, en visitant les malades et en administrant les sacrements. Ce double service donne droit à la jouissance du presbytère dépendant de la succursale et à une indemnité de 200 fr. Pour avoir droit à cette indemnité, il faut être desservant, curé ou vicaire de cure, et produire en outre une autorisation de l'évêque, et des attestations constatant la réalité du double service, délivrées par un curé du canton. Le *binage* ne peut avoir lieu que dans une succursale vacante, c'est-à-dire privée de titulaire recevant un traitement.

BINAIRE adj. (bi-nè-re — lat. *binarius*, même sens; de *binus*, deux). Composé de deux unités : *L'idée de nombre infini diffère du nombre BINAIRE*. (Desc.)

— Fig. Qui a deux faces, deux aspects, deux côtés : *Les idées sont BINAIRE*; *Janus est le mythe de la critique et le symbole de la pensée*. (Balz.)

— Arith. *Numération binaire*, Numération qui a pour base le nombre deux, comme la nôtre a pour base le nombre dix, et qui n'a par conséquent que deux caractères représentant l'un zéro, et l'autre l'unité. Cette numération est défectueuse, à cause de la quantité de caractères qu'elle exige pour figurer un nombre un peu élevé. Voici le nombre 150 figuré dans ce système : 1001010, dans lequel la valeur des chiffres comptés de gauche à droite est 0, 2, 4, 0, 16, 0, 128. *Arithmétique binaire*, Arithmétique dont la numération est binaire, comme celle des Chinois : *Leibnitz a inventé une ARITHMÉTIQUE BINAIRE, qu'il communiqua à l'Académie*.

— Chim. Qui a deux éléments : *Composé BINAIRE*. *L'eau et l'air sont des composés BINAIRE*. *On détruit une combinaison BINAIRE par une substance qui a avec l'un des éléments plus d'affinité qu'ils n'en ont ensemble*. (Cuv.)

— Mus. Dérivé de la mesure à deux temps; composé de deux temps principaux subdivisés ou non : *Toutes les mesures composées de temps en nombre pair, $\frac{2}{4}$, $\frac{2}{8}$, $\frac{6}{8}$, $\frac{6}{16}$ sont des mesures BINAIRE*. *Temps binaire*, Temps qui se subdivise en fractions de temps dont le nombre est multiple de deux, comme dans les mesures $\frac{6}{8}$, $\frac{6}{16}$. *Coupe binaire*, Coupe d'un morceau musical en deux parties, dont l'une contient l'exposition et l'autre les développements.

— s. m. Philos. Dualisme, dualité : *Dans la théologie valentinienne, Bythos et Sigé constituent le BINAIRE primitif des êtres*. (Complém. de l'Acad.)

— Encycl. Arith. D'après notre système de numération, nous construisons tous les nombres au moyen de dix caractères. Cette échelle décimale, qui nous vient de l'Inde, a été généralement adoptée, parce qu'elle était bien préférable à la numération grecque, mais elle est réellement moins favorable à la simplification du plus grand nombre des opérations, que ne le serait l'échelle duodécimale. Dans le système *binaire*, 1 s'exprimerait par 1; 2 par 10; 3 par 11; 4 par 100; 5 par 101, et ainsi de suite. Leibnitz, à qui nous devons la

première idée de l'arithmétique *binaire*, pensait qu'elle pouvait, dans les recherches difficiles, nous conduire à des spéculations plus élevées que l'arithmétique ordinaire; mais les avantages qu'elle présente sont détruits par l'abondance des figures nécessaires pour exprimer des nombres même peu considérables.

BINAN, ville des Philippines espagnoles (Océanie), dans l'île de Luçon, province de la Lagune, diocèse de Manille; 10,948 hab. Territoire fertile en riz, canne à sucre, tamarins et oranges; commerce des produits agricoles et de quelques tissus fabriqués par les femmes.

BINARD ou **BINART** s. m. (bi-nar — du lat. *binus*, double, de *bis*, deux fois, à cause de la double paire de roues). Constr. Chariot bas et lourd, à quatre roues égales, attelé d'un ou trois chevaux, qui sert principalement au transport des pierres dans les chantiers.

BINASCO, ville du royaume d'Italie, prov. et à 16 kil. N. de Pavie, sur la route de cette ville à Milan; 4,200 hab. Vieux château modernisé où fut exécutée Béatrix Tenda, femme de Phil. Visconti, en 1418.

BINATELLE s. f. (bi-na-tè-le — du lat. *binatus*, joint deux à deux). Bot. Genre d'algues microscopiques, formant sur les feuilles des plantes submergées un léger enduit muqueux qui se détache facilement : *LES BINATELLES habitent les eaux douces*. (Brébisson.)

BINAYI s. m. Chronol. L'un des mois lunaires de Zoroastre.

BINCHE, ville de Belgique, prov. de Hainaut, arrond. et à 25 kil. O. de Charleroi, ch.-l. de cant., sur la Haine; 5,000 hab. Raffineries de sel, distilleries, broderie sur tulle, tannerie, teinturerie, coutellerie, etc. Belle place ornée d'une fontaine; sur l'emplacement d'un château bâti par la régente Marie, sœur de Charles-Quint, et détruit par les Français en 1554.

BINCK ou **BINK** (Jacob), peintre et graveur allemand, né à Cologne en 1490, on, selon quelques auteurs, en 1504. On ne sait pas quel fut son maître; mais, à en juger par ses gravures, on présume qu'il dut se former à Nuremberg, sous la direction d'Albert Dürer. On croit aussi qu'il étudia en Italie. Ce que l'on sait sur sa vie se réduit à peu de chose. En 1546, il travailla à la cour de Danemark : on conserve dans le garde-meuble de Copenhague les portraits qu'il fit de Christian III et de sa femme, la reine Dorothee. Il parut ensuite à Königsberg, à la cour d'Albert de Hohenzollern, duc de Prusse, et fut envoyé en 1549 dans les Pays-Bas, afin d'y ériger un monument à la femme de ce prince. Il revint ensuite à Königsberg, où il mourut, vers 1560 ou 1568. Les peintures de Binck sont très-rares. Son portrait figure au Belvédère de Vienne; c'est une œuvre d'un dessin énergique, d'un coloris froid, mais harmonieux. Ses gravures, au nombre de 100 environ, sont d'un mérite très-inégal. « Les meilleures », dit M. Waagen, « annoncent un artiste de premier ordre, habile à combiner le sentiment germanique avec les formes plus nobles et le goût plus épuré des Italiens, et traitant avec une rare supériorité les sujets les plus variés. » On compte parmi ses meilleures planches : *Le Christ et la Samaritaine*; *Bethsabée au bain*; *la Vierge sur un trône*; diverses autres *Madones*; *Saint Jérôme*; *Sainte Madeleine*; les *Divinités de la fable* (20 pièces numérotées); *le Hallebardier et la Mort*; *la Sorcière frappant le diable*; *le Porte-enseigne*; les *Soldats et leurs matrones*; *le Vendeur d'œufs*; le portrait de Christian II, roi de Suède, et celui de sa femme Elisabeth d'Autriche; le portrait de l'artiste lui-même, etc. Jacob Binck a reproduit en outre diverses estampes d'Albert Dürer, de Hans-Sebal Beham, de B. Beham, de Marc de Ravenne.

BINDA ou **LAMNÉE**, noms anciens de la Nerbudda, rivière de l'Indoustan. V. NERBUDDA.

BINDELLE s. f. (bain-dè-le). Ornement que l'on adaptait aux manches des vêtements. *Vieux mot*.

BINDELY s. m. (bain-de-li). Comm. Petit passement de soie et d'argent, qui se fabriquait autrefois en Italie.

BINDER (Guillaume-Christian), littérateur allemand, né à Weinsberg (Wurtemberg) en 1810. Il étudia successivement à Stuttgart et à Tubingue la théologie et l'histoire, devint professeur de littérature allemande à Biel (Suisse) à l'âge de vingt et un ans, fut attaché, en 1833, à la chancellerie de Vienne, et obtint dans cette ville une chaire d'économie politique. Bientôt après, il s'adonna avec une ardeur nouvelle à la théologie, et se convertit avec éclat au catholicisme en 1845. Ses écrits portent généralement l'empreinte de l'ardeur et de la partialité d'un néophyte. Il a publié en allemand, depuis 1831, plusieurs ouvrages, dont les principaux sont : *le Prince de Metternich et son siècle*; *la Chute de la nationalité polonaise*; *Pierre le Grand et son siècle*; *Histoire du siècle philosophique et révolutionnaire*; *le Protestantisme dissous par lui-même*, etc. Il a fait paraître un grand nombre d'articles dans l'*Encyclopédie de l'Allemagne catholique*, et, à l'occasion de sa conversion, une brochure intitulée : *Ma justification et ma foi* (Augsbourg, 1845).

BINDÈRE s. f. (bain-dè-re — de *Binder*, botaniste hambourgeois). Bot. Genre d'al-

gues, comprenant une seule espèce qui croît dans la mer des Indes et du cap de Bonne-Espérance.

BINDESBÖELL (Michel-Gottlieb), architecte danois, né en 1800, mort en 1856. Après avoir fait de fortes études artistiques, il visita, pour se perfectionner, la France, l'Allemagne, l'Italie et la Grèce. On lui doit, outre divers édifices civils ou religieux élevés, soit en Danemark, soit en Suède, le monument triomphal de Fredericia, le monument royal de Bornholm et le musée-tombeau de Thorvaldsen. Ses œuvres, où domine le style grec, rappellent souvent aussi les formes gothiques et celles de la Renaissance. Doué d'une riche imagination et d'un talent singulièrement original, Bindesbøell a exercé une grande influence sur l'art danois contemporain.

BINDRABUND, ville de l'Indoustan anglais, présidence du Pendjab, province et à 56 kil. N.-O. d'Agra, sur la Djemma ou Jumna. Ce lieu est célèbre dans l'histoire de Krishna, divinité favorite des Indous, qui ont fait de cette ville un lieu de pèlerinage où l'on voit de nombreuses pagodes, dont la principale est un des plus beaux et des plus riches monuments de l'architecture des brahmanes.

BINE s. f. (bi-ne — rad. *biner*). Agric. Sorte de petite bêche.

BINÉ, ÉE (bi-né) part. pass. du v. *biner*. Agric. Qui a reçu le second ou dernier labour : *Terre BINÉE*.

— Bot. Disposé par deux.

BINEAU (Jean-Martial), ingénieur et homme politique, né à Gennes (Maine-et-Loire) en 1805, mort en 1855. En sortant de l'Ecole polytechnique, il entra à l'Ecole des mines en 1826, devint ingénieur en chef en 1840, fut chargé vers la même époque de diriger la partie des chemins de fer au ministère des travaux publics, et fut élu, en 1841, député par le deuxième collège d'Angers. Quoique fonctionnaire public, M. Bineau siégea au centre gauche de 1841 à 1848, et s'occupa surtout des questions d'affaires, de travaux, de finances, etc., qu'il traita plusieurs fois devant la chambre avec un certain talent. Nommé membre de l'Assemblée constituante, dans le département de Maine-et-Loire, il devint rapporteur de la commission du budget de 1848, et se prononça pour la politique de l'Elysée après l'élection du 10 décembre. Réélu à la Législative, il appuya toutes les mesures de réaction, vota la loi de l'enseignement, celle du 31 mai, se rapprocha de plus en plus du président, et, lorsque Odilon Barrot tomba du pouvoir (31 octobre 1849), M. Bineau prit le portefeuille des travaux publics, où il fut remplacé, le 9 janvier 1851, par M. Magne. Après le coup d'Etat du 2 décembre, il devint membre de la commission consultative, puis (22 janvier 1852) fut nommé ministre des finances, poste qu'il conserva jusqu'à sa mort. Pendant ce dernier passage aux affaires, il présida à deux mesures financières hardies : la conversion de la rente 5 pour 100 en 4 1/2 (mars 1852) et l'emprunt national de 250 millions, ouvert à propos de la guerre d'Orient (mars 1854). Depuis 1852, M. Bineau faisait partie du sénat. Il a laissé la réputation d'un administrateur capable et d'un ministre laborieux; on lui reproche seulement d'avoir trop favorisé les grandes compagnies de chemins de fer. On a de lui plusieurs mémoires ou rapports publiés dans les *Annales des mines*, sur le travail du fer et de la fonte dans les hauts fourneaux, etc., et un ouvrage remarquable, publié à la suite d'un voyage en Angleterre, sous le titre de : *Chemins de fer d'Angleterre* (Paris, 1840).

BINEAU (Amand), chimiste français, né en 1812, à Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire), mort à Lyon en 1862, était parent du précédent. Après avoir suivi, de 1829 à 1832, les cours de l'Ecole centrale des arts et manufactures, il devint chef du laboratoire d'analyse de l'école (1832-1835), fut, en 1836, préparateur du cours de chimie de M. Dumas au Collège de France, et se fit recevoir docteur en sciences en 1837. Appelé, dans le courant de la même année, à professer la chimie à la faculté de Lyon, il fut chargé par la suite du cours de chimie à l'Ecole municipale La Martinière, qui fournit chaque année une pléiade d'excellents sujets à l'industrie lyonnaise. En janvier 1848, il devint secrétaire général de l'Académie de Lyon, pour la classe des sciences, et fut nommé chevalier de la Légion d'honneur en juin 1856. M. Bineau s'est adonné à d'ingénieuses et savantes études sur diverses combinaisons et réactions chimiques. Après avoir recueilli et publié (1837, in-80) les leçons de M. Dumas sur la *Philosophie chimique*, il fit succéder à ce modeste début une série de notes et de mémoires, disséminés dans les recueils scientifiques spéciaux, et ayant pour sujet une foule de substances chimiques. On lui doit aussi divers rapports à l'Académie des sciences de Lyon, et des publications exclusivement destinées aux élèves de l'Ecole La Martinière. M. Bineau est l'inventeur d'un procédé pour la détermination quantitative de l'ammoniaque et de l'azote des matières organiques, procédé qui, modifié dans quelques détails, a été nommé, à Paris du moins, *procédé de M. Péligot*. L'auteur vida la question de priorité par un second mémoire, inséré dans les *Mémoires de l'Académie de Lyon* (t. Ier, p. 197).

BINÉE s. f. (bi-né). Econ. agric. Petite

auge dans laquelle on donne à manger aux bœufs.

BINEMENT s. m. (bi-ne-man — rad. *biner*). Agric. Syn. peu usité de *binage*.

BINER v. a. ou tr. (bi-né — du lat. *binus*, double). Agric. Donner aux terres une seconde ou dernière façon : *BINER un champ, BINER des vignes. Je ne puis me courber pour BINER des légumes, ni fouiller l'air, en conduisant une charrette*. (Balz.)

— Hortie. Briser avec une binette la superficie de la terre, pour l'empêcher de durcir, et détruire les mauvaises herbes naissantes.

— En Bourgogne et dans quelques parties du Maine, Embrasser : *BINER une jeune fille sur les deux joues*.

— v. n. ou intr. Discipl. eccl. Dire deux messes le même jour, dans la même matinée : *L'évêque permet au curé de BINER, quand sa paroisse est trop étendue, ou qu'il y a pénurie de prêtres dans le diocèse. Le prêtre qui est autorisé à BINER ne doit point prendre d'ablation à la première messe, ni essuyer le calice*. (Gousset.)

BINÉRIE (bi-né-rie). Ornith. Un des noms du bruant commun. *On dit aussi BINÉRY*.

BINERVÉ, ÉE adj. (bi-nèr-vé — du lat. *bis*, deux fois; *nervus*, nerf, nervure). Bot. S. dit de tout organe foliacé qui présente deux nervures, comme la glume des graminées, les corolles des chioracées, etc. Les botanistes écrivent souvent 2-nervé.

BINERVULÉ, ÉE adj. (bi-nèr-vu-lé — de *bi* et *nervulus*). Bot. Qui présente deux nervures ou petites nervures : *Placentaire BINERVULÉ*.

BINET s. m. (bi-né — de *bis*, deux fois, parce que c'est une espèce de double bobèche). Petit appareil de forme variable, destiné à brûler les bouts de bougie qui ne dépasseraient point assez la bobèche.

— Fam. *Faire binet*, Brûler les bouts de bougie, pour économiser. *Epargner, économiser : Elle disait que Sauguin le médecin FAISAIT BINET de M. d'Elbeuf, parce qu'il le faisait vivre par miracle, après son apoplexie*. (Tall. des Réaux.)

— Mon maître. Sans s'en apercevoir est ruiné tout net. Il brille, mais, ma foi, c'est en faisant binet. DESTOUCHES.

BINET (Etienne), jésuite et auteur ascétique, né à Dijon en 1569, mort en 1639. Il fut recteur des principales maisons de son ordre en France. Un de ses ouvrages, intitulé *Essai sur les merveilles de la nature* (Rouen, 1621, in-40), a eu plus de vingt éditions, mais il le publia sous le nom de René, traduction libre de Binet (*bis natus*). Un autre livre du P. Binet, la *Marque de la prédestination*, contenait cette maxime : « Qu'importe par où nous entrons dans le paradis, moyennant que nous y entrons ? Soit de bond ou de volée, que nous en chaut-il, pourvu que nous prenions la ville de gloire ? » Pascal cite ces paroles dans ses *Provinciales*.

BINET (René), littérateur français, né près de Beauvais en 1729, mort en 1812. Il fut le dernier recteur de l'ancienne université de Paris, et mourut proviseur du lycée Bonaparte. On a de lui d'estimables traductions d'*Horace* (1783, 2 vol. in-12); de *Virgile* (1805, 4 vol. in-12), et de l'ouvrage allemand de Meiners, *Histoire de la décadence des mœurs chez les Romains* (1795, in-80).

BINET (Louis), graveur français, né à Paris en 1744, mort à la fin du XVIII^e siècle. Il eut pour maître Beauvarlet et exécuta au burin, entre autres pièces : *le Bon Samaritain*, d'après Rembrandt; *la Défaite des liguesurs*, d'après P. Jos. Parrocel; *le Vaisseau foudroyé*, d'après Jos. Vernet; *la Maman, le Ménage ambulant, Annette et Lubin*, etc., d'après Greuze.

BINET (Jacques-Philippe-Marie), mathématicien et astronome, né à Rennes en 1786, mort en 1856. Professeur de mécanique à l'Ecole polytechnique, il fut destitué en 1830, mais garda sa chaire d'astronomie au Collège de France. En 1843, il succéda à Lacroix à l'Académie des sciences. Il a donné un grand nombre de mémoires importants sur la mécanique, les mathématiques pures ou appliquées et sur l'astronomie : *Sur un système de formules analytiques*; *Sur la détermination analytique d'une sphère tangente à quatre autres sphères*; *Sur les principes généraux de dynamique*; *Sur la détermination des orbites des planètes et des comètes*; *Sur les inégalités séculaires des orbites des planètes*; *Sur la composition des forces et la composition des moments*; *Sur la détermination approximative de la distance du soleil à la planète Leverrier*, etc. Tous ces mémoires sont répandus dans les comptes rendus de l'Académie des sciences et dans les journaux scientifiques, surtout dans le *Journal de l'Ecole polytechnique*.

BINET (Jean-Laurent-Alfred), médecin genevois, né en 1829, à Naples, d'une famille d'origine française. Il fut reçu, en 1849, maître ès arts de l'Académie de Genève, et fit ses études médicales à Paris, de 1852 à 1855. Attaché, en 1854, au service spécial des cholériques à l'hôpital La Riboulière, il reçut une médaille d'honneur du gouvernement. En 1859, la Société de chirurgie de Paris lui décerna le